

● Infos travaux

Sécurité

Au vu de nombreuses circulations souvent trop rapides dans le secteur de la rue Mougel Bey, de la proximité du CCS, des écoles, de l'espace famille ainsi que des nombreux riverains qui empruntent ce secteur, la municipalité a décidé d'acheter un panneau lumineux afin d'inciter les automobilistes à « lever le pied ». Ce panneau indiquera la vitesse à chaque passage de véhicules et sensibilisera chacun du danger qu'occasionne une vitesse excessive. De plus, dans des endroits où beaucoup de piétons circulent, ce panneau sera au besoin utilisé pour d'autres secteurs sensibles de notre commune.

Info voirie

Travaux de voirie - Route de Lambexaire

L'automne dernier, l'ent. Sampietro a réalisé des travaux d'enrobé sur la route de Lambexaire. L'état de cette route nécessitait un reprofilage complet pour préserver la structure. Un reprofilage de ce type était aussi l'occasion d'inverser le profil pour refaire en sorte que les écoulements d'eaux repartent vers les fossés et non sur les propriétés situées en contre-bas.

Les STM ont au préalable refait une partie du pluvial et réalisé les accotements permettant ainsi à la végétation de repousser rapidement aux abords de la chaussée. Ces travaux ont été réalisés sur un peu plus de 1 km pour un tonnage d'enrobé de 1100 T.

Coût : 78 748.00 TTC (ent. Sampietro)

Pourtour - Place du Champtel

Après les travaux du centre ville et notamment ceux de la place du Champtel, la voirie, sur le pourtour, a été classée en zone 30.

Limitation destinée bien sûr à tous les véhicules afin de permettre aux piétons de se trouver plus en sécurité dans cette zone. Suivant le code de la route, la classification zone 30 signifie que les piétons sont prioritaires.

La plus grande prudence est demandée à chaque usager et bien entendu le respect de cette limitation de vitesse permettra à chacun de circuler en toute sécurité.

RAPPEL :

Ce secteur est également classé zone bleue afin d'éviter les trop longs stationnements. Le disque zone bleue est donc obligatoire.

En aucun cas, cette zone n'est réservée aux stationnements permanents !

● Beau succès pour Mélasse et son Fripouille Circus !



A la fois mélomane et magicien, l'artiste Mélasse était en représentation, le 3 mars dernier à la Salle des Fêtes, avec « Fripouille Circus ».

Devant une salle pleine, le clown fantaisiste n'a pas hésité à faire monter sur scène plusieurs chanceux en culottes courtes pour un premier moment de célébrité sur les planches.

ECHOS... ECHOS... ECHOS... ECHOS...

● Commission des terrains

En vue de la tournée de printemps de la commission des terrains, toutes les personnes désireuses de procéder à une acquisition, un échange ou une jouissance de terrain communal sont invitées à déposer leur demande **pour le 27 Mars 2010 au plus tard, exclusivement par lettre adressée à « M. le Maire - Commission des terrains - B.P 11 - 88250 LA BRESSE ».**

● Démonstration de Bûcheronnage au Daval

Samedi 20 mars, sur le site de l'usine du Daval, Roger Géhin et son équipe vous invitent à venir découvrir le Timbersport, plus communément appelé bûcheronnage.



Demandant force, concentration et adresse, cette discipline sportive, aux racines canadiennes, a conquis l'Europe au début des années 2000. Equipés de leur tronçonneuse, ces athlètes vous feront la démonstration de leur talent au travers des 6 épreuves de championnat : hache verticale, hache horizontale, concours de tremplin, scie passe-partout, épreuve tronçonneuse standard et enfin tronçonneuse de compétition.

● Infos règlements Trésorerie de Cornimont

Suite au départ de plusieurs membres du personnel à l'automne et non encore remplacés à ce jour, les services de la Trésorerie de CORNIMONT rencontrent d'énormes difficultés dans le traitement des différentes activités financières de la ville de LA BRESSE.

Alors que **la Commune a toujours effectué ses paiements dans les délais**, de gros retards sont constatés à la Trésorerie, aussi bien dans le règlement des factures que dans l'encaissement des recettes.

Comptant sur la compréhension de nos concitoyens, nous espérons que ces retards préjudiciables à notre administration et que nous ne pouvons maîtriser vont se résorber avec le soutien de l'équipe de renfort départementale et l'arrivée d'un nouvel agent du Trésor nommé sur le poste de Cornimont.

● Tous au numérique !



Comme annoncé depuis plusieurs mois dans nos médias, le mode de diffusion de la télévision va passer d'un système analogique à un système numérique, plus connu sous le nom de TNT.

Concrètement, après la date du 28 septembre 2010, chaque foyer devra être équipé d'un adaptateur TNT pour continuer à regarder sa télévision. Les prix varient de 20 € pour un boîtier classique à 280 € pour les modèles les plus évolués. L'état a d'ailleurs mis en place des aides financières et techniques pour

permettre à tous de passer au numérique facilement. Avantages de ce nouveau mode de diffusion : une meilleure qualité d'images et surtout 18 chaînes gratuites dont une dédiée aux enfants et deux consacrées à l'info en continu pour les férus de l'actualité.

Plus d'infos sur la TNT et les aides proposées par l'état : <http://www.tousaunumerique.fr>

● Le petit journal des « Racines bressaudes »

Club culturel MLC animé par Paul MORSINK

N°2 Mars 2010

NOMS USUELS et SOBRIQUETS

Dans l'article de présentation au mois de février, notre équipe vous a proposé entre autres un article sur les noms « usuels bressauds des familles » et les sobriquets. Nous essaierons dans cet article d'approcher le sujet sous trois formes.

Une première approche : qu'est-ce qu'un nom usuel bressaud ?

En commençant par la lettre A avec les familles Amet - Antoine - Arnould et en terminant par les dernières lettres de l'alphabet avec les familles Toussaint - Valdeinaire et Vaxelaire, on compte une bonne vingtaine de noms de famille dominante résidant à La Bresse au moins depuis trois à quatre cents ans. Or dans chaque patronyme, on distingue des filières particulières, des « clans », comme le mentionnait tout récemment Vosges Matin relatant le centenaire de Mme Ernestine Pierrel, une « Geogi » (V.M. du 24 février, rem 04). On peut employer les dénominations de clan - famille type - branche - tribu (!), filière, notre équipe a adopté la dénomination « **nom usuel bressaud** » et utilisera cette appellation tout au long des articles à publier dans les Infos Communales. Le N.U.B. (nom usuel bressaud) désignera donc une branche d'une famille bressaude, traditionnellement utilisée par les habitants de La Bresse.

À titre d'exemple, cette citation de Louis Antoine sur les Perrin de La Bresse « les PERRIN ... (connaissent)... 11 familles ou branches PERRIN (8 + 3) auxquelles nous avons accroché les Perrin actuels que nous connaissons, ou qui sont répertoriés dans l'annuaire téléphonique » (« Aperçu sur les vieilles familles Perrin de La Bresse et leur descendance actuelle » p.2). Pour les Perrin : 13 noms usuels bressauds, pour les Claudel +/- 12, pour les Poirot +/- 14. Pour les futurs articles des Racines Bressaudes dans les Infos Communales, il y a de la matière ! Et ceci en soulignant, qu'il s'agira aussi d'expliquer dans quelle période historique se situe l'origine de cet usage et pourquoi la population bressaude a utilisé cette façon de se reconnaître mutuellement.

Le mot « sobriquet » demande une deuxième approche.

Toute société (quartier, cité, atelier) a généré des sobriquets. C'est un phénomène social universel. Les raisons d'attribution d'un sobriquet peuvent être multiples : apparence physique, incident familial, héritage d'un autre membre de la famille, déformation d'un nom ou d'un prénom, etc. La persistance du sobriquet ne demeure généralement pas au-delà d'une génération et n'a rarement de valeur dans une recherche généalogique ou sociale. Une conclusion s'impose donc: il ne s'agit surtout pas de confondre le sobriquet avec les noms usuels bressauds.

Et pourtant, comme pour chaque règle, il y a des exceptions.

Nous ne citerons que trois exemples de noms usuels bressauds qui ont eu comme origine en toute probabilité un sobriquet.

* Les « Pilotes » : « un arrière-petit-fils de Jean-François Perrin, dont le nom usuel bressaud était Franca das Heutes, premier maire républicain de La Bresse en 1791 s'appelait Hippolyte. Son prénom en bressaud « Polyte » a été inversé en Pilote et a été donné à son fils Constant (mort à Pforzheim en 1945) » (L. Antoine « Aperçu sur les vieilles familles Perrin » p 5).

* Il en va pareillement pour le nom « Babia » Etais-ce un lieu-dit ?

* Quant aux « Tutûtes », l'origine inconnue et la sonorité de l'appellation indiquent qu'il s'agit probablement d'un sobriquet.

En guise de conclusion, un extrait de l'introduction de l'opuscule « La descendance de Pierre Pierrel dit Geogi » écrit en 1986 par Elisabeth Pierrel : « *Pendant une réunion familiale il faut savoir que la ferme où on va au fromage, c'est un cousin des X du Haut des Bas-Rupts-mais-si-il-a-marié-la-fille-Zidôre-Quinquin-du-Couchetat-qui.... Mais quand on arrive à de vrais cousins... il faut se raccrocher aux branches.... Mélie Tutûte, c'est une Polyte Tiens, bien sûr !... Mais Maria, c'était pas une Fouéfoué.... Le père de Pierre Remy, quoi, ou de Maurice, évidemment c'est des Agathe... »*

Conclusion : pour connaître Mimile Dedet, Georges Batiss ou Alfred Jean Biba ou encore Diandian Laurent Jean di Duc, un bac plus 5 ne sert à rien. Il faut être ou bressaud depuis de nombreuses générations ou s'armer d'une très bonne dose de curiosité et de patience.

L'équipe des Racines Bressaudes possède les deux et espère les garder.

● Vacances d'avril 2010



Les 6/11 Ans

Les dates, horaires et modalités d'accueil :

Du lundi 12 au vendredi 16 avril et du lundi 19 au vendredi 23 Avril
Inscriptions à la semaine ou 4 matins + le vendredi ou 4 après-midi + le vendredi

Des tarifs en fonction des revenus (coefficient CAF)

Activité : 9h-11h30 et 14h-17h.

Accueil : Le matin à partir de 7h15 jusque 9h et de 11h45 à 12h15 (Possibilité de manger le midi en amenant son repas suppl. 1.50 €)

L'après-midi à partir de 13h15 jusque 14h00 et de 17h à 18h15

Le Programme

Les matins : activités manuelles, atelier cuisine, ludothèque...

Les après-midi : jeux collectifs, escalade, grands jeux, piscine, ciné goûter...

Les sorties : Laguna (piscines), Circus kid

Le programme n'est pas figé, il peut évoluer notamment en fonction des conditions météo...

Les 12-15 ans

Mini-stages
2 jours/ semaine

Le Programme

En cours de réalisation, il y aura une sortie laguna un vendredi en journée.

